



CONFÉRENCE

LA CONSTITUTION DE LA VE RÉPUBLIQUE À L'ÉPREUVE. REFLEXIONS AUTOUR DE L'ACTUALITÉ CONSTITUTIONNELLE

04 avril 2025

Salle 110 (matinée) - Salle 3 (après-midi) / Centre Panthéon

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 2 AVRIL 2025 - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)**

Le Centre d'Etudes Constitutionnelles et Politiques (CECP) a le plaisir de vous convier à sa journée d'études annuelle.

Celle-ci portera sur "**La Constitution de la Ve République à l'épreuve. Reflexions autour de l'actualité constitutionnelle.**"

Programme



Matinée (9h30-12h30)

- > Introduction : La captation présidentielle enrayée. Constitution formelle, droit de la constitution et système constitutionnel. Quelles leçons d'une mise à l'épreuve ?**

Armel LE DIVELLEC, professeur de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

- > Illustration du concept d'« institution-chose » : les « affaires courantes »**

Yacine SEJARI, docteur en droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

- > L'adoption d'un budget sans majorité : le cas de la loi de finances pour 2025**

Benoît MONTAY, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

- > Une réforme du mode scrutin est-elle une solution à la situation politique et institutionnelle actuelle ?**

Bruno DAUGERON, professeur de droit public à l'Université Paris-Cité & Thomas EHRHARD, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Après-midi (14h-17h)

- > Pratiquer la théorie, théoriser la pratique de la Ve République**

Jean-Michel BLANQUER, professeur de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

- > Une régulation non juridictionnelle : la Présidence de l'Assemblée nationale pendant la crise politique**

Williane GOLIASSE, docteur en droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

- > Quelle régulation juridictionnelle du cadre constitutionnel en période d'instabilité ?**

Dylan SWOLARSKI, docteur en droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

- > Le système parlementaire de gouvernement entre forme et substance**

Armel LE DIVELLEC, professeur de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Inscription obligatoire avant le 2 avril 2025 auprès de Mme Vanessa Tang